

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 7 mars 2024
Séance du 14 mars 2024

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles.

**OBJET : Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du
14 Décembre 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 21212-23, Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 14 Décembre 2023 à l'approbation des conseillers municipaux, sous forme de retranscription intégrale.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Voir document joint

Vote : Adopté à la majorité

Pour : 28

Monsieur Gilles BETTINI ne prend pas part au vote

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS





Procès-verbal du Conseil Municipal du Jeudi 14 Décembre 2023

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ALLOY Grégory.

Membres ayant donné pouvoir (à l'ouverture) : Monsieur David GAMBIER (pouvoir à Sébastien FERENZ).

Monsieur le Président :

Bonsoir à toutes et tous, j'espère que tout le monde entend correctement. Nous sommes réunis ce soir pour cette séance de Conseil Municipal du 14 décembre, il est 18 heures 30. Vous êtes très nombreux dans cette salle des fêtes et ça fait plaisir à voir. Vous allez être un certain nombre à nous suivre également sur Facebook ce soir. Avant de démarrer vraiment cette séance, je voudrais laisser la parole à Madame Charlet pour procéder à l'appel.

L'appel est effectué.

Monsieur le Président :

Je vais vous proposer aussi, malheureusement comme c'est l'habitude, de procéder à une minute de silence en ce début de Conseil Municipal en mémoire de Monsieur Didier Herbaut qui est décédé le 13 novembre à 69 ans qui était impliqué dans le basket, dans l'animation de la ville et l'imprimerie et qui a été Conseiller Municipal de 1995 à 2008, et y associer toutes les personnes qui nous sont chères et qui sont parties récemment.

Une minute de silence est observée

Je vous remercie. Avant d'entamer l'ordre du jour, je propose qu'on puisse désigner notre secrétaire de séance en la personne de Madame Evelyne Urbaniak, s'il n'y a pas de contre-indication. C'est bon, donc Madame Urbaniak est secrétaire de séance. Le premier point à l'ordre du jour... Madame Dini?

Madame Dini :

Bonsoir, j'aimerais faire une intervention, s'il vous plaît.

Monsieur le Président :

Elle concerne l'ordre du jour ? Allez-y.

Madame Dini :

Oui. Bonsoir, nous sommes tous ici, car nous avons à cœur notre ville, notre histoire. Wazieroise depuis mon premier jour, j'y ai grandi, vécu, tout appris. Les Wazierois, je les connais, ils me connaissent. Je pense qu'ils ne sont pas représentés comme il se doit. En m'engageant, ce qui me tenait à cœur, c'était l'envie de m'investir, d'améliorer, de proposer des choses pour ma ville et ses habitants. J'étais et je suis toujours convaincue qu'il y a de belles choses à faire. Lors de la division du groupe majoritaire, j'ai été retirée des commissions. On ne m'a plus informée, consultée, sollicitée. Vous avez peut-être jugé que je n'avais pas les qualités, les capacités. C'est sans doute pour cette raison qu'à la première occasion, vous m'avez écartée. On n'est jamais maître du jugement des autres, on l'est toujours quand il s'agit de se faire respecter. Je vous annonce ce jour que je démissionne de mon poste de conseillère municipale. Merci.

Monsieur le Président :

C'est enregistré, il faudra l'écrire au sous-préfet et au préfet pour qu'ils puissent en tenir compte. Madame Cordier?

Madame Cordier :

Bonsoir à toutes et à tous. Je souhaite prendre la parole ce soir et, profitant du conseil municipal en présence des élus, du public physique et via le Facebook Live, pour vous annoncer avec regret mais réfléchi, que je dépose également ma démission en tant que conseillère municipale. Les raisons sont multiples. Lors de mon engagement, je pensais être au service des administrés, je l'ai été un peu moins d'un an. Mais, depuis mon passage en tant qu'élue indépendante, l'isolement, au fil des mois, se fait de plus en plus ressentir. Pas de compte-rendu, de sollicitation sur plusieurs sujets, sur des projets communaux, comme celui qui me tient particulièrement à cœur, la piscine. Comment être au service des administrés et des Wazierois en restant dans cette situation ? C'est pour cela que j'ai décidé de laisser ma place à l'élue suivant la liste, en espérant qu'il puisse être au service et mener des actions productives. Je prends ce mandat comme une expérience pendant laquelle j'ai beaucoup appris. J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et que l'année à venir puisse vous apporter tout ce dont vous souhaitez. Prenez soin de vous et de vos proches. Merci.

Monsieur le Président :

C'est enregistré. Monsieur Michon?

Monsieur Michon :

Oui. Après, Mesdames Dini et Cordier, je vais vous remettre à mon tour, Monsieur le Maire, en main propre, 22 démissions, c'est-à-dire la totalité des démissions des membres de notre groupe, qu'ils soient élus ou en passe de pouvoir le devenir, puisque candidats aux élections municipales de 2020. Notre démarche, vous le comprendrez, a pour but de faire en sorte que que l'article L.2121-4 du Code général des Collectivités Territoriales puisse entrer en fonction, c'est-à-dire qu'à partir du moment où vous aurez reçu nos démissions, elles sont immédiates et sans recours. C'est-à-dire que nous ne ferons plus partie du Conseil Municipal et aucun des membres de notre liste ne pourra être élu à ce Conseil Municipal. Nous le faisons nous aussi avec regret, mais après avoir longuement réfléchi, nous vous disons que nous ne pouvons plus

continuer dans les conditions actuelles de siéger dans ce Conseil Municipal. Plusieurs raisons nous amènent à cette situation. Dès le début du mandat, vous avez, d'une manière unilatérale, décidé de réduire au strict minimum les droits des élus minoritaires dans quasiment tous les domaines. Ensuite, lorsque vous vous êtes trouvés fragilisés par le départ non négligeable d'une partie de votre groupe, nous avons cru que cela vous amènerait à une gestion plus démocratique de la commune. Que nenni, vous avez, au contraire, poursuivi sur une ligne de suppression de plusieurs politiques sociales, dont la plus spectaculaire a été la fermeture unilatérale de la piscine en refusant aux Wazieroises et Wazierois, le droit de s'exprimer, suivi à l'ordre du jour aujourd'hui par la suppression du bus municipal. Nous pouvons également ajouter tout ce que vous avez retiré au personnel communal, aux associations et à la population. Par ailleurs, nous ne sommes écoutés sur rien. Vous refusez tout débat véritablement démocratique. Vous affichez à l'occasion un autoritarisme à toute épreuve. Ce qui est le plus choquant et inacceptable, c'est le mépris que vous observez envers moi et pour les membres des groupes minoritaires en nous renvoyant dans nos buts à chaque fois qu'une proposition ou qu'une remarque est faite. Pourtant, j'accumule 40 années de mandat municipal, dont 10 années 1er adjoint et 18 années de maire, 21 ans conseiller général, dont six années comme vice-président chargé des collèges, sept ans président du groupe au conseil général et 12 ans député suppléant. Pourtant, à vos yeux et à ceux des élus de votre majorité, je suis un nul. Il n'y a eu quasiment aucune possibilité de pouvoir proposer des actions constructives pour avancer. Pourtant, quand on y regarde d'un peu plus près, vous savez que vous n'êtes plus du tout majoritaire dans la commune et que cela aurait dû vous amener à beaucoup plus d'humilité. Depuis mars 1989 que je suis élu dans ce Conseil Municipal, les trois dernières années ont été les plus éprouvantes et les plus tristes en voyant progressivement l'ADN de notre commune se dégrader de plus en plus. Nous ne pouvons plus continuer dans ces conditions et la présentation à la commission des finances lundi du plan pluriannuel d'investissement le démontre. Il faut vraiment changer de braquet et revenir à une gestion beaucoup plus humaine de notre commune, ce dont nos habitants ont le plus grand besoin. Merci de votre attention.

Monsieur le Président :

Madame Poulain?

Madame Poulain :

Bonsoir à tous. Nous, membres du groupe Engagés pour Waziers, avons été élus en 2020. Nous avons pu, pendant dix mois, mettre en application ce que nous avons promis pendant la campagne, mais nous avons été stoppés net par la trahison. Ça ne nous a pas arrêtés pour autant. Et une fois la phase de colère passée et digérée, nous avons décidé de continuer à faire ce pour quoi nous nous sommes engagés, c'est-à-dire travailler dans l'intérêt des Wazierois. Je rappelle que nous avons tout fait pour préserver l'ADN de Waziers. Ça a commencé par le Centre Social, la piscine, des sujets sur lesquels on avait été accompagnés par Monsieur le sous-préfet, parce qu'on s'y était engagés en 2020. Et d'ailleurs, le nom que nous portons, nous le rappelle tous les jours, Engagés pour Waziers. Monsieur Desmons, depuis la scission de 2021, tout ce que vous avez pu démontrer, c'est que vous n'êtes pas au rendez-vous. On le redit, le costume est trop grand. Vous avez commencé votre mandat en vous servant du groupe Savoir pour choisir, pour gauchiser votre liste et pour être élu. Manquer de respect aux élus que nous sommes, on a l'habitude, on ne vous en tient même pas rigueur. Mais manquer de respect à ceux qui ont voté pour la liste en 2020, c'est inacceptable. Et aujourd'hui, nous avons les preuves flagrantes du décalage entre vos paroles et vos actes. Vous avez menti. Vous avez fait croire que vous alliez protéger l'ADN de Waziers, alors que dans les faits, vous avez fermé la piscine. Pareil pour le Centre Social que vous vouliez fermer le samedi après-midi. Vous avez menti en promettant une nouvelle piscine à Notre-Dame lors des vœux 2023. Je n'ose croire que vous soyez idiot au point de penser que c'était réalisable. Non, vous étiez bien dans la manipulation des Wazierois pour continuer à les mener en bateau. Vous avez menti en faisant

croire que vous êtes de gauche alors que vous menez une politique macroniste. Plusieurs fois, nous vous avons invité à repartir aux urnes pour présenter votre vrai programme aux Wazierois. Évidemment, votre lâcheté a fait que vous êtes entêté dans des projets irréalisables pondus par votre oligarchie fraîchement installée. Cette situation ne vous a pas grandi, Monsieur Desmons. Le nombre de départs d'agents de la mairie sur les plus hautes fonctions notamment est un signe qui ne trompe pas. Et en plus, les élus qui sont restés à vos côtés ne voient que l'appât du gain et ils vous tiennent autant que vous les tenez. La vénalité et la soif de pouvoir ne doivent pas avoir de place quand on dit servir l'intérêt général. Aujourd'hui, effectivement, cette situation n'est plus tenable, non pas pour nous, élus minoritaires, mais pour la ville de Waziers. Cette fois, vous êtes allé trop loin et nous avons le devoir de réagir. Vous avez, par votre négligence et votre mauvaise gestion, dégradé la situation financière de la ville. Je rappelle que vous avez emprunté 1,7 million d'euros déjà, dont normalement 1,2 million pour un plan voirie qui n'a jamais vu le jour. Vous maintenez votre projet Place Bordeu pour 1 demi-million d'euros, alors que ce projet sort de nulle part et n'a pas l'approbation des Wazierois. Pire, alors qu'on vous le réclame depuis deux ans, vous nous présentez ce lundi un plan pluriannuel d'investissement rédigé par le cabinet qui est renommé KPMG qui nous explique que Waziers devra se passer de piscine, de terrain synthétique. Aujourd'hui, à l'ordre du jour, vous supprimez le bus de la ville. Et que même avec tous ces investissements en moins, il faudra trouver des financements complémentaires, dont, ironie du sort, l'augmentation des impôts. Ce constat, nous l'avons déjà écrit et expliqué aux Wazierois dans le Mag. "Le bateau coule", on écrivait, mais il vous aura fallu un énième cabinet de conseil et 10 000 euros d'argent public gâché pour vous en rendre compte, Monsieur Desmons, c'est pitoyable. KPMG aura au moins eu le mérite de confirmer notre analyse et confirme que vous n'avez aucune maîtrise des finances et que vos défauts de gestion mettent la ville en danger. Pour quelqu'un qui a fait des études en sciences de gestion, c'est quand même un comble. Ce document parle aussi de cessions de biens immobiliers. Je vous le donne en mille, si on continue de vous laisser faire, vous finirez par vendre Malbuisson. On vous l'a déjà demandé en conseil et vous avez répondu que vous ne le ferez pas, mais on connaît maintenant suffisamment vos méthodes pour savoir que ce document amène doucement l'idée de la vente. C'est comme la piscine, même principe. Il est important de rappeler pourquoi on en est arrivé là. Pour nous, être élus, c'est avoir le pouvoir de changer la vie des gens, non pas la nôtre, non pas la vôtre. Aujourd'hui, nous prenons donc entièrement notre responsabilité d'élus pour les Wazierois que nous représentons. C'est pourquoi les six membres Engagés pour Waziers vous présentent ce soir leur démission, mais nous vous présentons également la démission des élus sur liste complémentaire Via Waziers : Camille Sylvain, Jean-Claude Ost et Jean-Pierre Pinto De Sa, membres éligibles qui ont rejoint notre analyse de la situation. Nous avons tous pris cette décision en pleine conscience et dans l'intérêt premier de la ville de Waziers. D'ailleurs, dès demain, nous expliquerons notre action aux Wazierois. En plus des neuf conseillers qui avaient déjà démissionné ou qui ont refusé de siéger, nous portons aujourd'hui ensemble 33 démissions supplémentaires à effet immédiat. Au total, il ne vous restera plus que 18 sièges pourvus sur un Conseil Municipal de 29 sièges. Ce soir, le conseil perd plus d'un tiers de ses membres. Nous vous demandons, Monsieur Desmons, comme la loi vous y oblige, de transmettre sans délai les démissions qui vous sont remises ce soir à Monsieur le Préfet et nous attendrons sa validation pour l'organisation de nouvelles élections. Et je terminerai que nous allons forcément quitter le conseil puisque nous sommes tous démissionnaires, que vous n'aurez plus le quorum, et donc le conseil s'arrêtera là pour ce soir. J'espère, par contre, que notre action fera renaître l'espoir à Waziers qui est bien triste en cette période de Noël, sans illumination.

Applaudissements du public

Monsieur le Président :

S'il vous plaît. Évidemment, des annonces comme ça, je peux comprendre que ça provoque de l'émotion, y compris dans le public, mais le public n'a pas à s'exprimer. Alors, quelques mots. Simplement, je ne vais pas reprendre tout ce qui a été dit ici puisqu'il y a évidemment une

campagne municipale démarre et je ne voudrais pas utiliser les moyens de la ville pour le faire. C'est ce que vous venez de faire mais vous expliquez les raisons de votre démission, c'est la moindre des choses. Je pense qu'on aurait pu éviter ça aux habitants, c'est ce que j'essayais de faire depuis quelque temps. Au moins, ça permettra une clarification. Sur ce point là, je pense qu'on peut se rejoindre.

Simplement, j'ai quand même des choses très importantes ce soir à l'ordre du jour, y compris pour que les enfants partent en classe de neige dans quelques jours. Techniquement, tant que ce n'est pas accepté par le préfet ou le sous-préfet, vous êtes encore conseiller municipal.

Madame Poulain :

Monsieur, la démission des conseillers est immédiate dès qu'elle est déposée. Vous reprendrez le code.

Monsieur le Président :

Vous remettez en cause la parole du sous-préfet avec qui j'ai discuté du sujet il y a trois heures: je l'ai croisé. Je l'avais entendu et je ne suis pas surpris puisque quand on voit le monde, c'était un coup bien préparé avec le public informé. J'aimerais bien qu'on puisse tenir avec le quorum ou sans le quorum. Dans trois, quatre jours, on fera un conseil municipal pour passer les délibérations, pour que les enfants, au minimum, puissent passer. Il y a des agents municipaux qui attendent le renouvellement des contrats ce soir. Soit vous restez, on passe ces délibérations ce soir tranquillement, soit on fera un conseil municipal dans quelques jours.

Madame Poulain :

Monsieur, la négociation, c'est terminé, c'est fini. Libre à vous de reprogrammer un Conseil Municipal demain. Débrouillez-vous!

Monsieur le Président :

Je vais le faire dans les trois jours francs. Si les enfants ne partent pas, ça sera de votre faute. La séance est terminée. Bonnes fêtes.

Madame Parnetzki :

J'avais une question...

Monsieur le Président :

Madame Parnetzki, vous n'avez plus la parole.

Madame Parnetzki :

Si, je vais le dire quand même...

Monsieur le Président :

Vous êtes partis, vous avez dit que vous partiez. Je vous invite malgré tout au Marché de Noël qui démarre demain sur trois jours, avec pas mal de festivités. Je vous invite à passer une bonne soirée et à profiter de ces trois jours qui vont être...

Bonne soirée à tous.

La séance est levée à 18h50